

Visite à Londres du secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a effectué, au début du mois de juillet, une visite de trois jours à Londres où il a participé aux cérémonies marquant le centenaire du haut-commissariat du Canada au Royaume-Uni.

A cette occasion, le Ministre a offert, à la Maison du Canada, une réception à laquelle assistait Sa Majesté la Reine. Le centenaire du haut-commissariat a aussi été marqué par l'ouverture d'une exposition illustrant les liens entre la Grande-Bretagne et le Canada.

Pendant son séjour à Londres, M. MacGuigan s'est entretenu avec Lord Carrington, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et du Commonwealth, et avec M. Shridhath S. Ramphal, secrétaire général du Commonwealth.

M. MacGuigan a eu également des réunions avec M. Peter Shore, porte-parole de l'Opposition en matière de politique étrangère, M. David Steele, chef du Parti libéral, et M. John Silkin, président du groupe parlementaire britannique pour un gouvernement mondial.

De plus, M. MacGuigan a prononcé une allocution devant l'Institut royal des relations internationales sur le thème suivant: "Dimensions des relations Nord-Sud: une perspective canadienne".

Le prix Pearson au cardinal Léger

La fondation Lester B. Pearson pour la paix a accordé au cardinal Paul-Émile Léger son prix de l'Homme de l'année, décerné annuellement à un citoyen canadien ayant contribué de façon remarquable à la paix dans le monde ou à l'unité canadienne.

Le Prix a été accordé à celui qui fut de 1950 à 1957 archevêque de Montréal "pour son travail auprès des malades de la lèpre en Afrique, accompli dans l'intérêt de la paix, et comme exemple de charité chrétienne, dont le monde a besoin".

Les nominations pour le prix de la fondation Lester B. Pearson pour la paix sont faites par les éditeurs des plus grands journaux canadiens et du magazine Maclean's.

La candidature du cardinal Léger avait été soumise par M. Lemelin (*La Presse*) et M. Doherty (*The Hamilton Spectator*).

Début de la mise en chantier du gazoduc de l'Alaska

Le gouvernement canadien a donné le feu vert à la mise en chantier du tronçon canadien du gazoduc de l'Alaska après avoir reçu des garanties additionnelles des États-Unis quant à la réalisation de l'ensemble de ce projet de \$24 milliards, qui est le plus important ouvrage de génie civil entrepris jusqu'ici en Amérique du Nord.

L'annonce en a été faite conjointement au Sénat par le ministre responsable du gazoduc, M. Bud Olson, et à la Chambre des communes par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde.

Les travaux doivent commencer ce mois-ci sur le tronçon canadien du gazoduc qui doit servir à acheminer l'excédent de gaz naturel de l'Alberta vers la Californie dès le début de l'an prochain.

Des Forces aériennes allemandes à la base de Goose Bay

Six F-4F Phantom de l'Armée de l'air de la République fédérale d'Allemagne, arrivés à Goose Bay (Colombie-Britannique) le 22 juillet, s'entraîneront jusqu'à la fin du mois au vol tactique à faible altitude au-dessus du Labrador.

Les Forces aériennes allemandes ont été accueillies officiellement par le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, et le ministre du Revenu, M. Bill Rompkey. La cérémonie d'accueil comprenait un défilé militaire auquel participèrent des membres des Forces canadiennes, de la Royal Air Force (RAF), de la United States Air Force (USAF) et des Forces aériennes allemandes.

Les Forces allemandes se joignent ainsi à d'autres forces de l'OTAN qui se servent des installations de Goose Bay. La RAF utilise la base depuis 1967 pour l'entraînement des équipages des bombardiers *Vulcan*; la USAF, pour sa part, y a un détachement pour assurer le soutien des opérations stratégiques de transport aérien.

Les Forces canadiennes y exploitent le radar de défense aérienne situé à Melville, l'aérogare et les radars d'approche de précision.

La station militaire de Goose Bay sert également de base d'appui aux Forces canadiennes pour des opérations de recherche, de sauvetage et de défense aérienne.

La mise en chantier du tronçon canadien, a noté M. Lalonde, apportera des avantages économiques appréciables au Canada par la création de nouveaux emplois, par l'entremise aussi de nombreux contrats de fabrication et par les revenus découlant des exportations accrues de gaz naturel.

Selon M. Lalonde, les dépenses directes découlant de cette mise en chantier seront de l'ordre de \$1,6 milliard.

Le gazoduc, long de 6 700 kilomètres, empruntera un tracé qui traversera les Territoires-du-Nord-Ouest, le Yukon, l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique. La construction du tronçon sud, évalué à \$2 milliards et dont la mise en service générera des revenus quotidiens de \$6 millions, constitue la première étape de ce projet.

Parallèlement, le cabinet a autorisé l'exportation vers les États-Unis de 15 milliards de mètres cubes de gaz naturel, dont les réserves canadiennes exportables sont passées de 24 milliards à près de 135 milliards de mètres cubes.

Presse Canadienne.

Traité Canada-Pérou sur l'exécution des sentences pénales

Le Canada et le Pérou ont échangé le 23 juillet à Ottawa des instruments de ratification sur le Traité prévoyant le transfèrement des détenus ainsi que la surveillance de certains condamnés dans leur pays respectif. Le Traité avait été signé le 22 avril dernier.

Le ministère du Solliciteur général, de concert avec le ministère des Affaires extérieures, est responsable de la négociation de tels traités et se charge de l'application des dispositions du côté canadien.

En vertu du Traité, les délinquants qui le désirent pourront purger leur peine dans le pays dont ils sont ressortissants. Aucun transfert ne sera effectué sans le consentement de l'intéressé et l'approbation des deux pays et ne se fera que lorsque le détenu aura épuisé tous les droits d'appel auprès des instances compétentes.

Les autorités canadiennes et péruviennes coopèrent à la prise des dispositions nécessaires pour effectuer le transfert des détenus dès que possible.